

23^{ème} Congrès de l'ACCD'OM

L'outre-mer européen

Mairie de Pirae
Lundi 17 novembre 2014



Hélène MIGOT
Bureau des Affaires européennes
Présidence de la Polynésie française



3

L'Outre-mer européen

Les Régions ultrapériphériques (RUP)	Les Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM)
9 RUP, dont 6 collectivités françaises: - La Réunion - Mayotte - Guadeloupe - Guyane - Martinique - Saint Martin	25 PTOM, dont 6 collectivités françaises: - Polynésie-française - Nouvelle-Calédonie - Wallis-et-Futuna - TAAF - Saint Pierre et Miquelon - Saint-Barthélemy
Article 349 du TFUE	Partie IV du TFUE Décision d'Association d'Outre-mer

➤ Un statut européen lié au statut national

➤ Un régime différent entre les RUP et les PTOM

4

Un régime différencié entre RUP et PTOM

	RUP	PTOM
Citoyenneté européenne des ressortissants: liberté de circulation et de séjour, droit d'établissement...	OUI	OUI
Partie intégrante de l'UE → Applicabilité du droit communautaire en vigueur: fiscalité, pêche, environnement, droit du travail... <i>Marché commun de l'UE, Zone économique exclusive « communautaire », Territoire douanier « communautaire »...</i>	OUI	NON
Eligibilité aux FESI + Allocation RUP / POSEI <i>FEDER: Développement régional</i> <i>FSE: Emploi</i> <i>FC: Cohésion économique et sociale</i> <i>FEADER: Développement rural</i> <i>FEAMP: Affaires maritimes et pêche</i>	OUI	NON
Eligibilité au FED	NON	OUI

Autonomie vs Financement

5

Engagements financiers de l'UE

En M € 2014-2020	FEDER FSE	FEADER	FEAMP
Guadeloupe	759,6	174	12,35
Guyane	476,4	112	
Martinique	645,6	130,2	
La Réunion	1 646,8	385,5	
Mayotte	214,3	60	
Saint-Martin	54,7	--	

En M €	2008-2013	2014-2020	
Mayotte	22,9	--	--
Polynésie française	19,79	29,9	+29,5% / an
Nouvelle-Calédonie	19,81	29,8	+28,9% / an
Wallis-et-Futuna	16,49	19,6	--

6

Cadre institutionnel et outils financiers des relations UE-PTOM



7

Décision d'Association Outre-mer

Nouveau cadre de relations UE-PTOM pour la période 2014-2020

- Objectif du partenariat : favoriser le développement durable des PTOM et promouvoir les valeurs et les normes de l'Union dans le reste du monde
- « Domaines d'intérêt mutuel » multiples jugés prioritaires (Diversification économique des PTOM, promotion de la croissance verte, gestion durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique, **promotion des activités de recherche, d'innovation et de coopération scientifique...**)



8

Ressources financières

3 sources de financement accessibles aux PTOM Article 77 de la DAO

- Fonds Européen de Développement (FED), depuis 1959
- Fonds gérés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), depuis 1968
- Programmes et instruments de l'Union prévus dans le budget général de l'Union, dits « programmes communautaires horizontaux » (PCH), depuis 2007



9

Fonds Européen de Développement

Principal instrument financier de la coopération avec les PTOM

- Fonds intergouvernemental géré par la Commission européenne
- 4 volets:
 - Enveloppe territoriale,
 - Enveloppe régionale,
 - Aide d'urgence – réserve B,
 - Facilité d'Investissement de la BEI
- Entre 1959 et 2013 :
 - Près de 95 millions € alloués à la PF (env. territoriale)
 - Près de 50 millions € alloués aux 4 PTOM du Pacifique (env. régionale)
- Au titre du 11^{ème} FED (2014-2020) : 364,5 millions €
 - 29,9 millions € alloués à la PF – secteur de concentration : TOURISME
 - 36 millions € alloués aux 4 PTOM du Pacifique



10

Banque Européenne d'Investissement

Sur fonds propres

(100 millions € pour 2014-2020: prêts, lignes de crédits...)

Dans le cadre de la Facilité d'Investissement du FED

(5 millions € pour 2014-2020: bonification d'intérêts, AT...)

- Prêts directs au Pays → 7,5 millions € pour le financement du système de climatisation par l'eau de mer du centre hospitalier du Taaone – SWAC (décembre 2012)
- Lignes de crédits aux banques locales → 60 millions € accordés entre 2007 et 2013

		11	
Programmes communautaires horizontaux 2007-2013			
Programme	Objet	Période	Montant
EFTLV : Comenius Erasmus Leonardo	Echanges de classes, d'élèves, d'enseignants	2008-2013	520 000 € (62 millions CFP)
BEST	Conservation et protection de la biodiversité	2012-2016	2,97 millions € (354,3 millions CFP)
PCRD <i>(hors bourses Marie Curie)</i>	Recherche	2010-2016	5,4 millions € (644,3 millions CFP)
ENRTP	Environnement et gestion durable des ressources naturelles	2011-2015	340 000 € (40,4 millions CFP)

		12	
Programmes communautaires horizontaux 2014-2020			
Programmes	Thématiques	Budget 2014-2020	
		Millions XPF	Millions €
Horizon 2020	Recherche et innovation	9 191 787,04	77 028,30
COSME	Compétitivité et croissance des entreprises	274 249,34	2 298,24
Erasmus pour tous	Education, formation, jeunesse et sport	1 763 043,95	14 774,52
LIFE	Environnement et changement climatique	412 482,64	3 456,66
Europe pour les citoyens	Citoyenneté européenne	22 131,90	185,47
Europe créative	Culture et création	174 546,85	1 462,72
ICD	Coopération au développement	608 702,33 (BPM) 227 562,31 (ANE/AL)	5 101 (BPM) 1 907 (ANE/AL)



Règles de participation aux PCH

- **Projets collaboratifs transnationaux:** minimum d'entités différentes de plusieurs Etats membres (et de pays partenaires – autres « pays éligibles »)
- **Cofinancement**
- **Appels à propositions:** délais de candidature courts, procédures de sélection compétitives, délais de contractualisation...



Astuces

- **Appropriation:** mise en œuvre des politiques et des procédures contractuelles de l'UE, langage européen, élaboration de projets...
- **Anticipation:** suivi du programme stratégique et des programmes de travail pluri-annuels, identification de partenaires potentiels...



Merci de votre attention

Pour toute information:

daie@presidence.pf

+ 689 40 47 22 70